

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux



LES PROTESTATIONS SOUS LE FILTRE DU
CONTRÔLE « MORAL »

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'HIVER 2021 EN TUNISIE

Maram Tebini

Octobre 2022

Série // L'action Sociale en Tunisie

n°1

Les protestations sous le filtre du contrôle « moral »
Retour sur les événements de l'hiver 2021 en Tunisie

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction..... | 3 |
| Considérations méthodologiques..... | 5 |
| I. Le parcours d'une Tunisie qui proteste..... | 6 |
| II. Le contexte des événements de l'hiver 2021..... | 9 |
| III. Rencontres ethnographiques : l'émeutier et le manifestant | 12 |
| 1. L'émeutier, la nuit :..... | 12 |
| 2. Le manifestant, le jour..... | 15 |
| IV. Affrontement entre émeutes et manifestations..... | 17 |
| 1. L'espace public : lequel ? pour qui ?..... | 17 |
| 2. Conflits de loyauté et usurpation des revendications | 19 |
| 3. La e-perception du mouvement social de 2021 : démoralisation et contrôle..... | 20 |
| 3.1. La police sur les réseaux : le rôle des syndicats de police | 20 |
| 3.2. Le public : intérioriser et perpétuer la répression..... | 21 |
| Conclusion | 22 |

Introduction

Pourquoi est-il de plus en plus difficile d'appréhender les effets d'un mouvement social sans insister sur ses faillites ou ses gloires éphémères ? D'abord, à cause des obstacles d'analyse qui s'imposent de manière rétrospective. Poussés vers l'échec, des mouvements sociaux complexes se font récupérer par des acteurs ayant des opinions mitigées. Réduits alors au rang de simples velléités politiques – dépourvue d'écho populaire – ils sont condamnés à l'oubli et à l'instrumentalisation. Elles sont décrites comme des déambulations urbaines, à observer et à craindre pendant un moment limité. Suite la temporalité qui les limite, brandir les drapeaux de la défaite annonce une mise à l'écart de l'élan collectif qui fut à l'origine de ces mouvements.

Cependant, qu'il s'agisse de grèves, de manifestations, ou d'émeutes, des effets demeurent clairement ou subtilement observables. Ces effets politiques, sociaux, culturels, individuels, et biographiques sont tantôt minimisés par celles et ceux qui s'opposent aux contenus ou aux formes des revendications, et tantôt appropriés par les participants et les alliés des protestants. Prendre en considération ces effets dans l'analyse ramène à naviguer des discours hybrides variant entre science et prise de position. En effet, penser « rationnellement » les mouvements de protestation revient au fait de questionner leurs dynamiques internes ainsi que leur réception voire appropriation politique.

Le bilan étant souvent très mitigé, l'analyse des mouvements sociaux ne peut se faire sans la prise en compte de la subjectivité des parties prenantes et des observateurs. Si l'analyse à chaud de certains mouvements sociaux mènerait à des conclusions erronées, la distanciation demeure un leurre¹. Le pari serait donc de discuter l'idée de la protestation, en fonction de ses dimensions multiples. Entre conflits internes et récupération des mouvances populaires par le *statu quo*, la tâche visée serait de discuter les trajectoires des mouvements, à partir des figures des manifestants et des formes divergentes de la formulation de leurs revendications. De quelle manière se manifestent les différentes formes de protestations ? comment trier les revendications formulées ? Comment décrire la réception médiatico-politique des événements ? existe-il une prédestination à l'oubli qui guetterait certains mouvements sociaux ? Etant

¹ Paugam, Serge, and Sandrine Rui. "Enquêter « à chaud » sur Les Mouvements Sociaux. Introduction." *Sociologie*, 11, no. 3 (2020) : 243. <https://doi.org/10.3917/socio.113.0243>.

donné la diversité de leurs profils, comment s'affrontent les groupes d'acteurs et comment arrivent-ils à négocier les espaces de la protestation ?

Ces questionnements nous mènent vers un nécessaire retour réflexif, en lien avec des événements ayant découlé dans un contexte précis en Tunisie. Revenir vers le mouvement social de l'hiver 2021 en Tunisie est une tâche sur laquelle se focalisera le présent texte. La vague de revendications politico-sociales, qui a débuté durant la deuxième partie du mois de janvier 2021, était marquée par des formes divergentes. Il s'agissait d'un côté d'une série d'émeutes nocturnes et d'un autre de manifestations diurnes dites pacifiques. Ces événements ont coïncidé avec le dixième anniversaire de la Révolution Tunisienne de l'hiver 2010 – 2011, dans un contexte marqué par une mauvaise gestion de la crise pandémique, un marasme économique ayant touché une grande partie de la population, ainsi que des crises de gouvernance. La différence de formulation était en rapport avec la différence des acteurs et de leurs motifs². Les premiers clamaient des revendications essentiellement socio-économiques et les deuxièmes s'approprièrent les modalités d'une lutte intersectionnelle qui incluait des revendications identitaires et en lien avec les libertés individuelles.

Les événements dont il s'agissait étaient caractérisés par un certain hiatus entre les modalités de revendications. Ces modalités, tantôt violentes et tantôt pacifiques, étaient motivées par différents facteurs. Cette différence a entraîné une réception médiatico-politique particulière, teintée par une sorte de « discipline morale » qui hiérarchisait les acteurs et condamnaient leurs expressions dissidentes. Un dissensus accompagnait également l'interprétation des phénomènes dissidents, à travers les réseaux sociaux où il était question de vagues de diffamations et de dénégations, ayant pour cible les performances des deux clans. Les continuités et les discontinuités des expériences des acteurs ont été reçues de manière à renforcer l'antagonisme performatif, face à des revendications dont les contenus sont plus ou moins similaires.

Une pléthore de questions se pose par conséquent : de quelle manière s'observe l'antagonisme entre émeutiers et manifestants « pacifiques » ? comment se révèlent les réactions médiatico-politiques à l'ensemble de ces événements ? de quelle façon décrire les

² Neveu Érik. *Sociologie des Mouvements Sociaux*. Paris : La Découverte, 2019.

performances et les manières d'être des dissidents ? comment situer les filtres et le processus de tri « moral » des revendications ?

Ce texte s'ambitionne de répondre à ces questions. Nous entreprenons ici, en nous appuyant sur le contexte des événements de protestations de l'hiver 2021, de retracer les modalités selon lesquelles les émeutes nocturnes et les manifestations diurnes se conjuguent dans un contexte marqué par une multitude d'antagonismes externes politiques, sociaux, et médiatiques. Il sera alors question de dresser une grille de lecture de ces événements, à partir de l'antagonisme interne construit entre les figures distinctes de ses acteurs, à savoir celle de l'émeutier et du manifestant.

Considérations méthodologiques

Comment rendre compte des conflits qui accompagnent la genèse et l'extinction d'un mouvement social ? cette question pousse vers des considérations méthodologiques qui ont défini la présente étude. Cet article s'appuie sur une recherche réalisée, au cours de la période où se sont déroulés les événements en question, à savoir janvier et février 2021. Un travail ethnographique a donc été mis en œuvre sur le terrain, complété par une netnographie³ qualitative des réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Des données qualitatives textuelles et visuelles (slogans, chants, interviews médiatiques, etc.) ont également été monopolisées pour rendre compte des phénomènes analysés.

Une fois le corpus des données constitué, il s'est donc agi d'analyser thématiquement son contenu. Les thématiques principales touchaient à des registres différents variant entre tensions internes, colères collectives, volonté participative, jugements moraux, banalisation, rejet, etc. Ces éléments dont la récurrence est variable ont permis d'établir des schémas interprétatifs des événements en question.

Étant donné les objectifs de cette étude de rendre compte des dimensions performatives et discursives des revendications, il était question d'étudier les émeutes et les rassemblements « pacifiques » de cette conjoncture spécifique et signifiante. Pour cela, les données ont été appréhendées, à partir d'une « *Composite narrative* » ou « narration composite » qu'est la

³Jouët, Josiane, et Coralie Le Caroff. « Chapitre 7 - L'observation ethnographique en ligne », *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*. Sous la direction de Barats Christine. Armand Colin, 2013, pp. 147-165.

narration d'une seule histoire découlant de données provenant de plusieurs sources⁴. Malgré la rareté de l'utilisation de cette approche, elle a semblé adéquate pour raconter de manière confidentielle et anonyme⁵ la complexité des données qui s'entremêlent. Ainsi, une catégorisation standardisée n'a pas semblé capable de puiser authentiquement dans ces données. La fabrication⁶ de figures— qui incarnent plusieurs données issues de l'ethnographie et des entretiens — s'est donc imposée.

Les performances des émeutiers et des manifestants ont été discutés, à travers leur appréhension en tant que deux figures distinctes, quelquefois antagonistes mais dialoguant ensemble, à savoir celle de *l'émeutier* et du *manifestant*. Les narrations composites ont donc permis de penser critiqueusement des réalités complexes et entremêlées, tout en respectant l'anonymat des sources.

I. Le parcours d'une Tunisie qui proteste

L'idée de protestation, en étant qu'acte d'opposition voulue à des injustes n'est pas nouvelle en Tunisie. Ces protestations ont souvent été liée à des luttes pour la dignité, les droits économiques et sociaux, l'indépendance, la libération, etc. Emeutes ou manifestations ont été des formes selon lesquelles s'invente un désir politique de lutte. En effet, la lutte a toujours trouvé comme espace de prédilection l'espace public, alors que la gouvernance se déroule dans des lieux clos.

Sous le règne de *Bourguiba*, deux actes de protestations majeures peuvent être décrites : le « jeudi noir » et les « émeutes du pain ». Les premières protestations du « jeudi noir » ont eu lieu vers la fin de janvier 1978. Elles étaient dirigées par des syndicalistes de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Les grèves se sont transformées en émeutes et ont résulté en une cinquantaine de morts selon les discours officiels mais en plus de 500 morts, selon la Ligue tunisienne des droits de l'homme. La répression était organisée par *Zine el Abidine Ben Ali* qui a succédé Bourguiba et qui a été « détrôné » par la révolution de l'hiver 2010 – 2011. Ces

⁴ Willis, Rebecca. "The Use of Composite Narratives to Present Interview Findings." *Qualitative Research*, vol. 19, no. 4, Aug. 2019, pp. 471–480, doi :10.1177/1468794118787711.

⁵ Piper, Heather, and Pat Sikes. "All Teachers Are Vulnerable but Especially Gay Teachers: Using Composite Fictions to Protect Research Participants in Pupil—Teacher Sex-Related Research." *Qualitative Inquiry* 16, no. 7 (2010): 566–74. <https://doi.org/10.1177/1077800410371923>.

⁶ Markham, Annette. "Fabrication as Ethical Practice." *Information, Communication & Society* 15, no. 3 (2012) : 334–53. <https://doi.org/10.1080/1369118x.2011.641993>.

évènements étaient une opposition ferme au clientélisme de l'Etat, la corruption, et l'impasse qui commença dès lors à s'afficher⁷.

En 31 décembre 1983, une loi de finances présentée par le gouvernement de *Mohamed Mzali* a entraîné des mesures d'austérité, suite à des négociations avec le Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Selon cette loi, les prix des produits céréaliers devaient augmenter drastiquement⁸. C'est ainsi qu'ont débuté les émeutes les plus importantes depuis l'indépendance. Baptisés « émeutes du pain », ces mouvements étaient caractérisés par une extrême répression policière par le régime. La colère des tunisiens face aux mesures prises, à l'enrichissement de certains contre l'appauvrissement d'autres, le chômage, etc. Une montée en généralité s'est observée au cours de ces émeutes qui ont commencé dans la région de Gafsa pour s'étendre aux autres villes et gagner la capitale, et laisser une centaine de morts⁹. Prétendant son caractère « violent » et « chaotique », les médias nationaux et internationaux ont été au service de la répression, en désignant les émeutes et les émeutiers par des appellations en lien avec leur prétendu « incivilité ». Ainsi, « chaos », « troubles », « bandits », « vandalisme », « inexplicables », « émoi », « ivres de vengeance », « pègre », « frustrés », « envieux », « provoquées par des intégristes », sont des mots qui se sont fait utilisés¹⁰.

Ce genre d'évènements n'ont pas été uniques dans l'histoire du pays, même si les formes diffèrent. Rompant avec le mythe de la « tunisianité » et l'exception, des mouvements de protestations ont continué à exister, face à la répression. Certains ont pu se rendre visibles et d'autres se sont dissipés, sans laisser de traces, étouffés par le poids d'une répression qui perfectionne de plus en plus la violence. Parmi les mobilisations pré-révolutionnaires, la révolte du bassin minier en 2008 est significative. Les émeutes ont commencé, suite aux résultats d'un concours de recrutement à la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). Les habitants qui ont remarqué avoir été écartés des promesses du développement ont entamé une protestation qui a duré plusieurs mois. Les arrestations, la condamnation à de lourdes peines des manifestants,

⁷ D Rollinde, Marguerite, and Didier Le Saout. Essay. In *Émeutes Et Mouvements Sociaux Au Maghreb : Perspective comparée: Colloque, université Paris 8, 23 Et 24 Octobre 1998*. Paris : Éd. Karthala, 1999.

⁸ Entre 70 % et 108 %.

⁹ Stora, Benjamin, et Akram Ellyas. « Émeutes du pain. (Tunisie, janvier 1984) », , *Les 100 portes du Maghreb. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, trois voies singulières pour allier islam et modernité*, sous la direction de Stora Benjamin, Ellyas Akram. Éditions de l'Atelier, 1999, pp. 151-153.

¹⁰ Les archives de la RTS. Les émeutes du pain, 3 mai 1984, <https://www.rts.ch/archives/tv/information/3475940-les-emeutes-du-pain.html>

les morts, et la désignation des boucs émissaires¹¹ qui a pu suivre ces mouvements ont contribué à faire « boucler » l'affaire de Gafsa¹².

D'autres protestations parcellaires et éparpillées ont eu lieu. Cependant, la mutation de ces mouvances en une révolution généralisée a dû attendre l'arrivée de la révolution de l'hiver 2010 - 2011. En effet, la chute du régime de Ben Ali a eu lieu, suite à la vague de protestations¹³, où les quartiers « s'enflammaient ». La situation révolutionnaire étalée du 27 décembre au 14 janvier était caractérisée par deux mouvements : les manifestations dans les avenues principales pendant le jour et les émeutes dans les quartiers populaires pendant la nuit¹⁴. Quoique les acteurs étaient différents, il était question d'une libération de la peur qui s'est faite en investissant la ville. L'histoire des protestations ne s'est néanmoins pas arrêtée là. Des mouvements de protestations divers ont continué de rythmer le lien politique en Tunisie.

Décrites comme étant des « explosions sociales », les protestations reviennent de manière cyclique en signant tantôt une frustration par rapport à des désillusions, tantôt une colère populaire, et tantôt obéissant à un rapport périlleux avec le pouvoir, qui se fait hériter d'une génération à l'autre. La répression et les actions publiques ont continué à peupler le quotidien tunisien. Effectivement, certains mouvements se sont caractérisés à la fois par la violence, l'incompréhension, et la répression de cette violence. Face à cette répression, les mouvements ne peuvent que se répéter indéfiniment. En discutant des événements de l'hiver 2021, il est possible de conjurer les protestations ayant eu lieu contre la loi de finance de 2018. Des heurts violents et de graves tensions avec la police ont accompagné ces événements ayant débuté à Tebourba (Manouba). Les causes du décès d'un manifestant¹⁵ durant les altercations avec la police ont été démenties par le ministère de l'intérieur tunisien. Le chef du gouvernement *Youssef Chahed* a déclaré à propos de ces événements : « *nous n'avons pas vu des protestations mais des gens qui cassent, volent et agressent les Tunisiens* ». De plus, Khelifa Chibani, porte-parole du ministère de l'intérieur a déclaré : « Ces groupes disparaissent le jour et réapparaissent la nuit ». Le daltonisme des politiciens persiste, lorsqu'il s'agit de

¹¹ Ben Ali a affirmé, au cours d'une réunion extraordinaire qui concernait les « problèmes de la région minière », que les responsables de la Compagnie des phosphates de Gafsa était responsable des « irrégularités » dans le processus de recrutement. Le gouverneur de Gafsa a été remplacé et le sous-préfet de Redeyef a été écarté

¹² Amin Allal, « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire : les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa (2008) », *Politique africaine*, 117, 2010, pp. 107-125.

¹³ Hmed, Choukri. « Réseaux dormants, contingence et structures. Genèses de la révolution tunisienne », *Revue française de science politique*, vol. 62, no. 5-6, 2012, pp. 797-820.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Khomsi Ben Sadek Eliferni est mort durant la soirée du lundi 8 janvier 2018.

mouvements qui n'obéissent pas au cadre normatif habituel¹⁶. Cependant, les émeutes s'essoufflent au quatrième jour, des centaines d'individus sont arrêtés, et une marche pacifique remplace les émeutes, dès le 13 janvier.

D'autres mouvements protestataires ont eu lieu par la suite, malgré la pandémie du covid-19 et les discours populistes qui ont pu anesthésier et empêcher relativement la colère. Des protestations en lien avec des questions d'accès à l'eau, la pénurie des denrées alimentaires, l'inflation, les protestations du mouvement du *Kamour*, les grèves des corps professionnels ont été documentées. Les populations déshéritées ont continué de réclamer leurs droits et à dénoncer des injustes. La cartographie de la contestation sociale demeure vive et mutante. Les clivages continuent de les guetter du dedans et du dehors. Les événements de l'hiver 2021 seront discutés à partir du principe de la continuité et de l'enchaînement de mouvements protestataires.

II. Le contexte des évènements de l'hiver 2021

A partir du 14 janvier 2021, dixième anniversaire de la révolution tunisienne, des vidéos et des photos ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux, à savoir Facebook et twitter, sous l'hashtag « tous, le berger de Seliana »¹⁷. En effet, *Abdelrahmen Othmani* fut surnommé « le berger de Seliana¹⁸ » à la suite d'un incident humiliant dont il a été victime. Selon la vidéo partagée sur les réseaux sociaux et les dires des témoins, les moutons du berger auraient échappé à son contrôle pour pâturer devant la municipalité qui se trouve à côté de leur lieu de pâturage habituel, alors que le berger s'était endormi, sous l'effet de la fatigue. Sous prétexte de sa prétendue insouciance, un agent municipal a agressé de manière violente et humiliante le berger. La transmission sur les réseaux sociaux de cet épisode ont induit une flamme d'indignation ayant causé les premières émeutes nocturnes à Seliana et le vandalisme de la maison familiale de l'agent municipal. La figure du berger était rapprochée de celle de Mohamed Bouazizi. Elle a symbolisé selon certains internautes et leaders d'opinion le nouveau symbole d'une révolution naissante. « *Finie la révolution de la brouette, commence la révolution*

¹⁶Mosaïque fm. Chibani : arrestation de plusieurs casseurs dans les régions, 09 janvier 2018,

<https://www.mosaïquefm.net/fr/actualite-nationale-tunisie/268333/chibani-arrestation-de-plusieurs-casseurs-dans-les-regions>

¹⁷#كلنا_راعي_سليانة

¹⁸ Seliana est une ville sous-développée du Nord-Ouest tunisien.

du berger »¹⁹, est une phrase qui témoigne de l'espoir d'une révolution qui naitrait de la vengeance d'un opprimé (*mahgour*).

Des hypothèses reliant le commencement des émeutes nocturnes et l'humiliation du berger ont été relatées par un nombre considérable d'acteurs. De plus, les arrestations d'un groupe massif de supporters d'une équipe sportive connue (le Club Africain) ainsi que l'annonce d'un couvre-feu de quatre jours (du 14 au 19 janvier) n'ont fait qu'accroître la colère et le ressentiment. Les émeutes se sont propagées dans un grand nombre de quartiers populaires de la capitale et des régions. Elles ont duré du 15 janvier 2021 jusqu'au 25 janvier 2021. Il s'est effectivement agi d'un nombre considérable de protestation. En janvier, 1492 protestations ont été documentées, en comparaison à 1136 en 2020 et 1218 en 2022. Les revendications sociales et économiques ont été aux premiers rangs des revendications politiques de ces protestations. Des mineurs ont également pris les devants.

Malgré le caractère spectaculaire des protestations, les politiques ont continué d'adopter le même daltonisme, hérités du fonctionnement répressif pré-révolutionnaire. Nous avons alors assisté à la propagation de discours complotistes et d'une stigmatisation des dissidents (délinquants, infiltrés, etc.). La réponse logique des dirigeants était alors la répression, à travers de la violence policière et des arrestations par milliers. La colère populaire et la réaction des dirigeants ont renforcé les expressions non organisées des revendications qui se sont élevées jusqu'à atteindre 84% des protestations de janvier²⁰. A propos, le porte-parole du ministère de l'intérieur durant ces événements a déclaré que les violences qui ont eu lieu n'ont « rien à voir avec les mouvements de revendication garantis par la loi et la Constitution. Les revendications se déroulent normalement le jour (...) et sans actes criminels (...) Il ne s'agit pas de manifestations mais d'actes de vandalisme »²¹.

La vague des protestations ne s'est pas atténuée au cours du mois de Février. En effet, 1235 protestations ont été signalées, comparé à 705 en 2020 et 1235 en 2022. Les acteurs qui ont participé à ces protestations étaient inaccoutumés. Le mouvement de la « mauvaise génération » et les militants pour la légalisation du cannabis et contre la loi 52 ont posé de

¹⁹ <https://www.facebook.com/hamdi.aloui.300/videos/1269496116761564> : « Finie la révolution de la brouette, commence la révolution du berger. »

²⁰ Observatoire social tunisien. Rapport janvier 2021, FTDES, n 88, <https://ftdes.net/rapports/fr.janvier2021.pdf>

²¹ Mosaïque fm. Hayouni : Les troubles nocturnes ne sont pas des manifestations, 18 janvier 2021, <https://www.mosaïquefm.net/fr/actualite-national-tunisie/847003/hayouni-les-troubles-nocturnes-ne-sont-pas-des-manifestations>

nouvelles questions relatives à la « morale » et en lien avec leur mode de revendication « non normatif ». Il s'ensuit donc un traitement répressif. Les acteurs politiques en question ont été maltraités par la police, arrêtés, harcelés, dénigrés publiquement sur les pages du syndicat policier, et stigmatisés par le public. Alors que les militants habituels étaient peu présents, plusieurs organisations de la société civile et partis politiques ont montré leur support au mouvement populaire. Ils ont également appelé leurs partisans et adhérents à participer aux manifestations de jour²². Néanmoins, les protestations dites « spontanées » ont représenté 67,2% du total des protestations²³ au cours du mois de février, face à un nombre de protestations programmées et déclarées à l'avance qui recule. Ces mois de l'année 2021 ont été particuliers, étant donné la diversité des acteurs qui se sont mués au cours des événements, mais aussi des clivages qui ont existé, que ce soit dans la perception extérieure du sens des événements et des figures des acteurs, ou bien des conflits internes qui ont accompagné ces événements.

Perçues comme étant une faiblesse organisationnelle et un signe de violence « illégitime » plutôt que l'expression d'une revendication légitime, les émeutes qui ont eu lieu durant cette partie de l'hiver 2021 étaient marquées par l'exclusion, qui était le motif et la réaction. Filtrées « moralement » par les politiciens et les commentateurs, leur avènement était « nocturne » et mis à l'écart.

Les manifestations du jour étaient quant à elles une présentation spectaculaire de revendications ayant attiré – en plus de celles qui sont économiques – à des droits individuels comme la légalisation du cannabis et la dépénalisation de l'homosexualité. La visibilité des activistes *queer*, *anarchistes*, et de gauche était remarquable, ce qui a créé des réactions sur les réseaux sociaux et publiquement. Certains activistes étaient attaqués publiquement, en raison de leur participation aux manifestations. La publication des informations personnelles de ces activistes sur les réseaux sociaux ont mis en danger leur vie, dans un contexte social marqué par l'hostilité à leurs identités.

²² Par exemple : Union générale tunisienne du travail (UGTT), Union générale des étudiants de Tunisie (UGET), Association des jeunes avocats tunisiens, Campagne nationale de l'appui du militantisme social, Associations LGBT (Damj, Mawjoudin, etc.), le courant populaire, la ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDDH), l'association tunisienne des femmes démocrates, collectif Soumoud, Union des chômeurs diplômés (UCD), Avocats sans frontières, Le collectif pour les libertés individuelles, Association Beity, Euromed rights, El watad (PPDU), el Qotb, parti socialiste, parti du mouvement el baath, etc.

²³ Observatoire social tunisien. Rapport février 2021, FTDES, n 89, <https://ftdes.net/rapports/fr.fevrier2021.pdf>

L'effet de ces publications et de la violence dans l'espace public ne s'est pas limité aux spectateurs des événements. Ayant participé directement ou indirectement aux émeutes, les personnes issues des quartiers populaires de la capitale et des périphéries marginalisées de la Tunisie qui se trouvent pris dans une lutte pour s'approprier l'espace public, ont également réagi à la présence des manifestants « inconvencionnels ». L'impression d'être « chassés » de l'espace public pour laisser la place aux manifestants était induite par plusieurs facteurs, dont les discours complotistes ayant trait à la société civile, des événements ayant eu lieu, et l'implication des pouvoirs (médiatique, policiers).

Durant les événements, nous avons assisté à une convergence des luttes des groupes marginalisés, qui était aussi en rapport avec la convergence des répressions subies²⁴. Cependant, il était également question d'expressions de haine et de mépris entre les groupes ayant participé directement ou indirectement aux émeutes nocturnes et aux manifestations diurnes. Dans ce qui suit et à travers deux vignettes ethnographiques, nous allons essayer d'étudier de plus près les figures de l'émeutier et du manifestant.

III. Rencontres ethnographiques : l'émeutier et le manifestant

1. L'émeutier, la nuit :

Les réactions qui ont accompagné les émeutes nocturnes de l'hiver 2021 ne sont point inédites dans l'histoire. Pendant longtemps, cette modalité de protestation a été incomprise ou dénigrée. Le déchainement collectif qui se distingue par la violence et l'incontrôlabilité était effectivement mis en avant dans les discours des politiques et du public, qu'il soit partisan ou opposé aux émeutes.

De plus, l'ambiguïté de l'action émeutière était appropriée comme moyen de la définir. En effet, il existe dans la littérature scientifique un dissensus quant à la définition de l'acte émeutier et de ses retombées politiques. Il s'agirait pour Lapeyronnie d'une action collective politiquement significative, qui posséderait une logique propre, et dont la violence est inhérente à n'importe quel mouvement social²⁵. De manière presque opposée, Slavoj Žižek

²⁴ Yasmine Ben Ammar. Vers une convergence des luttes ? une analyse du mouvement social de 2021 en Tunisie, CAREP, 19 Mars 2022, <https://www.carep-paris.org/publications/varia/papiers-de-recherche-varia/vers-une-convergence-des-luttes-une-analyse-du-mouvement-social-de-2021-en-tunisie/>

²⁵ Lapeyronnie, Didier. « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 », *Déviance et Société*, vol. 30, no. 4, 2006, pp. 431-448.

considère que « le plus difficile à accepter, c'est précisément l'absence de signification de ces émeutes »²⁶. En se référant – à la manière de Lapeyronnie aux émeutes de 2005 dans les banlieues françaises qu'il compare aux événements de mai 68 –, il évoque l'absence de signification et de vision politique des émeutes, les réduisant ainsi à une simple mouvance éphémère et irrationnelle.

Le déchainement n'est cependant pas inexplicable. Il se nourrit, le plus souvent, de rapports collectifs aux institutions de l'Etat, spécifiquement la Police. Fréquemment appelée « al Hakim » c'est-à-dire « celui qui gouverne », les Tunisiens entretiennent avec la Police des relations marquées par des tensions indéniables. L'appareil répressif de l'ère de Ben Ali – incarné par la « police politique » et la Direction de la sûreté de l'Etat (DSE) – continue, après la révolution de faire preuve d'une extrême violence lors des protestations. En effet, la violence policière demeure une composante qui marque fortement le vécu quotidien des activistes mais surtout des habitants, notamment les jeunes, des zones périurbaines et des régions périphériques. C'est à travers ce rapport de violence qu'un sentiment d'injustice se fait approprier par les jeunes tunisiens marginalisés²⁷. La violence induit un ressentiment de la part de ceux qui la subissent, ce qui est susceptible de renforcer les réactions populaires violentes.

Durant les émeutes de 2021, celles et ceux qui sont en proie à l'humiliation et la marginalisation systémique ont réagi à ces injustices, par le pillage, le vandalisme, et la destruction des symboles des institutions publiques. Effectivement, le vécu dans une société dominée par le poids du capital a une influence considérable sur les manières avec lesquelles les revendications sont formulées. Afin de se venger de la dynamique consumériste, l'émeutier consomme de la seule manière qui lui est accessible. Il prend par force ce que la société injuste lui refuse. La baisse du pouvoir d'achat ayant coïncidé avec les événements a entraîné un sentiment de frustration, face à un marché séducteur. Ainsi, la déprivation a entraîné une résistance violente au manque, à travers la consommation illégale des biens qui ont été rendus inaccessible aux sujets²⁸. Notamment, durant ces événements, une enseigne particulière (qu'est la chaîne des supermarchés de *Aziza*) a été attaquée, en raison de sa présence dans des quartiers marginalisés et des soupçons de corruption qui tournent autour de ses propriétaires.

²⁶ Žižek, Slavoj. *Violence : six réflexions transversales*. Au diable vauvert, 2012, p. 106.

²⁷ Melliti, Imed, and Hayet Moussa. *Quand les jeunes parlent d'injustice : expériences, registres et mots en Tunisie*. Editions L'Harmattan, 2018.

²⁸ Ray, L. *Shame and the City – "Looting", Emotions and Social Structure*. *The Sociological Review*, 62(1), 117–136, 2014.

En plus de répondre à l'état de nécessité dans lequel se trouvent l'émeutier, ce pillage a offert donc pour l'émeutier la possibilité d'attaquer physiquement et symboliquement les institutions d'oppression et d'iniquité.

Une répression policière a été subie par l'émeutier. Qu'il s'agisse de mort²⁹, perte de l'ouïe³⁰, de coups, fractures, traumatismes psychiques ou séquestrations, l'émeutier est pris dans une relation avec et dans la violence. D'un côté, il répond à la marginalisation et la violence institutionnelle par la violence émeutièrre. De l'autre côté, la diabolisation de ses actes dits nécessairement violents explique aux yeux du public la répression qu'il subit.

Cagoulé ou à visage découvert, l'émeutier explique ses motifs : après une décennie de l'avènement de la révolution, les espoirs de la population ont été déçus. L'impression d'avoir été « volé » de la révolution par les islamistes et les politiciens du consensus induit la colère et le désir de vengeance qui sont les réactions principales. Le sentiment d'étouffement et la *Fadda* détermine également l'émeute, en plus de l'humiliation, la *hogra*, et le « *piétinement de la dignité* ». Les facteurs économiques de pauvreté sont également mis en avant. Les inégalités sociales ayant été accentuées à cause de la pandémie du covid ont fait en sorte que le chômage et la pauvreté augmentent. L'émeutier se motive aussi par le manque de mesures prises par le gouvernement comme le cas du couvre-feu imposé aux ouvriers qui pousse les petits commerçants vers la faillite, alors que les grandes surfaces ont continué de travailler. Cette injustice perçue explique le vandalisme, le pillage, et la destruction des biens.

Ayant commencé dans des localités limitées, les émeutes se sont propagées dans plusieurs zones séparées géographiquement de la Tunisie, où elles se sont déroulées simultanément. Il s'est agi d'un « processus d'identification collective »³¹ entre opprimés qui a expliqué la convergence des revendications des émeutiers. Malgré l'absence de slogans visualisés sur des pancartes, l'émeutier s'approprie des slogans différents de ceux qui sont présents lors des manifestations diurnes. Il était majoritairement question des chansons et de banderoles d'équipes sportives tunisiennes (le Club Africain, l'Espérance Sportive de Tunis, et l'Etoile Sportive du Sahel)³². Les thèmes de ces « slogans » oscillent entre corruption,

²⁹ Tel que le cas de Haykel Rachdi, originaire de la ville de Sbeïla (Kasserine) le 24 janvier 2021.

³⁰ Le cas d'un jeune du gouvernorat du Kef.

³¹ Mucchielli, Laurent, « Émeutes », *Sens-Dessous*, 11, 2013, p. 12

³² Exemple des chansons répétées : Tounes bye bye La voce Dell'amante (EST), Ya Hyetna (CA), le cortège de la mort (ESS).

ressentiment par rapport à la police, rejet du mépris de classe et de marginalisation, hommage aux victimes de l'état, l'usurpation de la révolution, la dénigrement des « élites politiques », etc.

Rejetant les propos dénigrants qui se dirigent contre lui, pour l'émeutier : « *La révolution n'a pas de temporalité précise elle se fait la nuit comme d'habitude* ». Puisqu' « *Il ne devrait pas y avoir un carnet de bord de manifestations* » l'émeute demeure un moyen de revendiquer et de s'approprier la nuit comme espace de revendication.

2. Le manifestant, le jour

Les rassemblements diurnes et les protestations ayant eu lieu le jour étaient marquée par co-présence corporelle et représentationnelle d'un ensemble de personnes. Il s'agissait d'un « déplacement collectif organisé sur la voie publique aux fins de produire un effet politique par l'expression pacifique d'une opinion ou d'une revendication »³³. Les manifestations se sont déroulées dans l'espace public, notamment les avenues où sont placées les institutions du pouvoir. L'avenue Bourguiba était le lieu de prédilection des manifestants qui choisissaient cet espace portant une symbolique révolutionnaire importante. De plus, les conflits parlementaires ayant eu lieu en 2021 étaient un motif de plus pour investir le Bardo qu'est à proximité du parlement par les manifestations. Le manifestant a pour objectif d'occuper ces espaces de pouvoir et de porter ses revendications, face à la surdité des dirigeants qui semblaient incapables de comprendre celles de l'émeutier. Effectivement, ces revendications étaient formellement politisées, car « en impliquant la publicisation [l'appel à manifester] induit la politisation, puisqu'il est une manière directe ou indirecte de dire son mot sur telle ou telle politique publique »³⁴. Les protestations du manifestant sont donc un moyen subversif – contrairement au vote et aux modus parlementaires – de s'exprimer politiquement. Néanmoins, les manifestations demeurent différentes des émeutes. Cette différence se révèle à partir du moyen d'organisation qui se fait employer, ainsi que le support des partis politiques, des syndicats et des organisations étatiques et non-gouvernementales dont elles bénéficient. A ce propos Danielle Tartakowsky souligne que « la manifestation, fut-elle violente, demeure manifestation dans ce qu'elle implique de tacite reconnaissance de codes, fruits de siècles de relations complexes entre la rue et l'Etat nation »³⁵.

³³ Favre, P. Manifester en France aujourd'hui. In Id., *La manifestation*. Paris : FNSP, 1990, p. 15.

³⁴ Offerlé, M. *Sociologie des groupes d'intérêt*. Paris : Monchrestien, 1994, p. 114.

³⁵ Tartakowsky, *Le Pouvoir est dans la rue*, Paris, Aubier, 1998, p. 210.

A mi-chemin entre radicalité et appropriation des codes, les manifestations ont porté des revendications qui touchaient à plusieurs niveaux de la vie sociale et politique. Les slogans qui étaient portés appartiennent à des thèmes variés, tantôt contestant la violence policière³⁶ et appelant à la libération des détenus³⁷ tantôt se positionnant contre la *hogra* et la marginalisation des quartiers populaires, tantôt exprimant des prises de position contre les partis et le gouvernement, et tantôt plaidant pour des libertés dites « personnelles ». Les slogans qui étaient affichés soit sur des pancartes soit des banderoles étaient teintées de semblants d'ironie et témoignaient d'une créativité quasi-inhabituelle. Ainsi, il s'agissait de pancartes d'offre de « *Cours accélérés en langue arabe* », en guise de réaction à un communiqué partagé sur la page officielle du syndicat de police ou bien « *Ettadhamen cinq étoiles, Bouchleka le haggar* », en réponse aux propos de *Rafik Ben Abdessalem Bouchlaka* qui dénigraient précisément ce quartier populaire. Le manifestant entrait en dialogue direct avec les personnalités politiques et le syndicat de la police. Il était aussi question de déguisements, du port du drapeau des fiertés et de l'affichage de drapeaux communistes queer. Effectivement, il s'agissait d'une coupure historique, où les minoritaires infiltraient la scène de manifestations. Il y avait surtout un apparent désir de faire converger les luttes et de fabriquer des communs autonomes, tout en se distanciant des formations politiques ou syndicales habituelles³⁸. De plus, un « enthousiasme extatique » tel que décrit par Karl Marx se révélait durant ces journées de manifestation, en abordant les manifestants qui décrivent ainsi les affects qui les mobilisent. La rhétorique de la « mauvaise génération » qui changerait les modalités de manifester était également présente. Le slogan « *Sous les pavés, la rage* » emprunté d'autres mouvements du monde de la révolte globalisée³⁹ (les mouvements des étudiants en mai 1968, les mouvements des gilets jaunes, etc.). Ces punchlines et d'autres ont envahi le temps des événements l'espace public et le champ visuel.

A l'instar des émeutes, une répression policière a été subie par le manifestant⁴⁰. Les canons à eau, le gaz lacrymogène et le matraquage ont été les principaux outils utilisés par les

³⁶ « *Les syndicats de police, des clans criminels* », « *ni police, ni islamistes, le peuple veut la révolution* »

³⁷ « *Liberté pour les enfants des quartiers populaires* », « *nous demandons la libération de tous les détenus du mouvement social* », « *liberté pour tous les détenus que nous ne connaissons pas* », etc.

³⁸ Pruvost, Geneviève. « Critique En Acte De La Vie Quotidienne à La Zad De Notre-Dame-Des-Landes (2013-2014). » *Politix* n° 117, no. 1 (2017) : 35. <https://doi.org/10.3917/pox.117.0035>.

³⁹ Kokoreff, Michel. « « *Sous les pavés, la rage* » : regards ethnographiques sur la séquence contestataire de 2016 à 2020 », *Sociologie*, vol. 11, no. 3, (2020), pp. 315-324.

⁴⁰ Le point. Tunisie : des ONG dénoncent une "répression" policière, 16 janvier 2021, https://www.lepoint.fr/monde/tunisie-des-ong-denoncent-une-repression-policiere-16-01-2022-2460626_24.php

policiers lors des manifestations. Dans le but de disperser et de faire disparaître les manifestants, la volonté de punir « la mauvaise génération » était observable. Parallèlement, la répression du public utilisateur des réseaux sociaux a été observée. L’affichage des photos des manifestants et l’appel à violenter ces derniers traduisait une « intolérance sélective de la société »⁴¹ aux punitions. La dramatisation de la situation et la mise en scène de l’autorité du pouvoir qui « résiste » aux dissidents formait une sorte de populisme pénal, qui se nourrissait des affects négatifs à l’égard des dissidents non conformistes.

Ainsi, les profils de l’émeutier et du manifestant se révèlent être distincts, mais liés. Alors que le premier est perçu comme complotiste délinquant, le deuxième est décrit comme immoral, stipendié et immature. Malgré leurs différences, les deux profils ont reçu le même traitement répressif de la part des appareils policier et du public. Néanmoins, ces deux figures n’ont pas été affranchies des clivages. Les affrontements qui ont eu lieu ont contribué à renforcer l’image de deux « clans » qui s’opposent, ce qui aurait permis de diviser les revendications dont les contenus étaient similaires malgré la divergence des performances.

IV. Affrontement entre émeutes et manifestations

La rage qu’il y avait sous les pavés était aussi signe d’intranquillité, qu’il soit question des manières d’être des dissidents ou bien de leurs représentations. Durant les événements, il était question d’un antagonisme renforcé par la distinction des conditions socio-économiques entre émeutiers et manifestants, les formes de revendications violences des émeutiers, la symbolique des mobilisations nocturnes et diurnes, le statut minoritaire et subversif de certains manifestants, etc. Cela s’est accentué en raison du traitement policier de ce mouvements et de la différence d’agir policier qui s’est faite observer.

1. L’espace public : lequel ? pour qui ?

Le rythme des mobilisations a varié pour les deux groupes : les émeutes nocturnes se sont déroulées dans les quartiers et les lieux d’habitation, souvent marginalisés et les manifestations diurnes ont eu lieu dans les espaces ouverts, à proximité des institutions de pouvoir. L’espace public propre aux contestations est ainsi morcelé, en fonction des acteurs qui l’infiltraient. Des tentatives de s’approprier l’espace ont eu lieu et une volonté de faire converger

⁴¹ Fassin, Didier. *Punir. Une passion contemporaine*. Média Diffusion, 2017.

les revendications à été documentée, puisque l'économique et le social étaient mis en avant. Face à ces tentatives, nous assistons au rejet de certains groupes et à des inégalités qui s'y reproduisent⁴².

Pendant la journée du mardi 26 janvier 2021, une manifestation a été organisée par un groupe d'individus provenant du quartier périurbain de Tunis « Ettadhamen ». L'objectif était de partir de ce quartier et de se diriger vers le Bardo, où le plan était de manifester devant le parlement tunisien. La police a encerclé le quartier du parlement et a exclusivement bloqué les manifestants de ce quartier, alors qu'un nombre important de manifestants peuplait déjà les lieux. Cette manifestation était particulière puisqu'elle a eu lieu, suite aux déclarations des politiques qui stigmatisaient la violence des émeutiers et corrélaient la violence et l'appartenance aux quartiers marginalisés. La visée était alors de dé-stigmatiser leurs identités et de porter *pacifiquement* leurs revendications socio-économiques. La surdité des structures de pouvoir a continué, alors que le contrôle de faciès s'est poursuivi et que la police a pris pour filtre le lieu de résidence des individus, qui désiraient passer vers l'autre bout.

Le droit d'accéder à l'espace public était revendiqué durant les protestations⁴³ et refusé en même temps en fonction des apparences et des identités de celles et ceux qui investissaient les espaces. Désirant lutter contre la *hogra* et le mépris social, les individus sont subjugués au même traitement qu'ils dénoncent. Ainsi, les dynamiques d'ouverture et de fermeture de certains espaces prend sens. Le blocage policier des entrées du Bardo a entraîné chez le groupe des manifestants refoulés le sentiment de ne pas avoir – contrairement aux autres citoyens qu'ils voyaient manifester – le droit de réclamer la rue. Cela a entraîné le sentiment de ne mériter qu'un seul espace et une seule modalité de se faire entendre : les émeutes nocturnes violentes et spectaculairement destructrice. A propos, alors qu'il s'apprêtait à rentrer, un trentenaire a lancé : « *Ils ne veulent pas de nous ici. Ils ne comprennent pas la douceur ? Bien, nous allons revenir la nuit* ».

Les oppositions existantes entre le nocturne et le diurne ne sont donc pas uniquement motivées par les envies individuelles et collectives des individus, mais aussi des injonctions

⁴² Birkner, Nina, et York-Gothart Mix. « Qu'est-ce que l'espace public ? Histoire du mot et du concept », *Dix-huitième siècle*, vol. 46, no. 1, (2014), pp. 285-307.

⁴³ Favre, Pierre. « 9. Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics », Pierre Favre éd., *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*. La Découverte, (2007), pp. 193-213.

systémiques desquels dépendent les rites de protestation⁴⁴. Alors que les manifestants appartenant pour la majorité à des quartiers périurbains marginalisés revenaient sur leurs pas, les manifestants qui avaient pu passer ont « porté » leurs revendications.

2. Conflits de loyauté et usurpation des revendications

Le fait d'être écarté de l'espace public ne se fait pas sans réactions. Cet événement a entraîné chez les groupes de manifestants un conflit de loyauté. Les liens sociaux qui sont caractérisés par une « balance éthique entre la somme des mérites et des dettes »⁴⁵ se bouleversent par cette mise à l'écart. Lutter pour accéder à l'espace public et en être expulsé entraîne du côté des manifestants du ressentiment et le fait que d'autres ont pu porter leurs revendications fait de ces derniers des imposteurs qui ont usurpé les revendications pour les réclamer dans l'espace public oppositionnel⁴⁶. Cet espace devient paradoxalement à leurs yeux un champ de dramaturgie éphémère. Quoique des slogans ont continué à rendre hommage aux jeunes détenus et à clamer des demandes socio-économiques, ne pas avoir été là par le corps témoigne de la continuité d'une « lutte de place » qui se poursuit dans le cadre des protestations⁴⁷. La continuation de la *hogra* et du tri des citoyens renforce l'idée qu'« *on n'est pas tous semblables ici* ». En raison de leur capital social, certains – même en s'appropriant les mêmes motifs de protestation – ont le droit de manifester auprès des structures du pouvoir, alors que d'autres sont condamnés à contourner la police, en « manifestant » la nuit et dans les marges habitées de l'espace urbain. Tandis qu'ils se positionnent de façon similaire contre les politiques de gouvernance, les mérites et les dettes sont ainsi déséquilibrées. Les sujets-en-lutte qui sont dits légitimes dans l'espace de contestation volent symboliquement la place de ceux qui ne le sont pas. Il en résulte un clivage dans cet espace : d'un côté il s'agit des jeunes adultes, appartenant aux classes moyennes et pauvres, disposant de peu de ressources, souvent stigmatisé et de l'autre il s'agit de jeunes et d'adolescents disposant de capital militant⁴⁸, qui avancent en plus des revendications socio-économiques portées par les premiers des demandes identitaires. Ainsi, les deux clans s'opposent : ceux qui sont dits du côté des

⁴⁴ Fureix, Emmanuel. « 3. Rites protestataires : un nouvel espace public et politique (1820-1848) ? », Michel Pigenet éd., Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours. La Découverte, (2014), pp. 46-57.

⁴⁵ Van Heusden, A. ; Van Den Eerenbeemt, E. Thérapie familiale et générations. Aperçu sur l'œuvre d'Ivan Boszormenyi-Nagy, Paris, Puf, coll. « Nodules », 1994.

⁴⁶ Neumann, Alexander. « L'espace public oppositionnel : lorsque l'oïkos danse à l'agora », Cahiers Sens public, vol. 15-16, no. 1-2, (2013), pp. 55-67.

⁴⁷ Thiery, Sébastien. « La lutte des places. Où construire en commun ? », Multitudes, vol. 45, no. 2, (2011), pp. 149-153.

⁴⁸ Matonti, Frédérique, et Franck Poupeau. « Le capital militant. Essai de définition », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. no 155, no. 5, (2004), pp. 4-11.

émeutiers affirment par rapport aux manifestants du jours « *Ils ne nous représentent pas. Ces personnes ne connaissent pas nos souffrances, ils nous salissent* ». Les autres condamnent de leur coté la violence des émeutes. Un hiatus distingue effectivement les stratégies employées par les deux clans et la réception de leur acte suit les modes de ce clivage.

3. La e-perception du mouvement social de 2021 : démoralisation et contrôle

3.1. La police sur les réseaux : le rôle des syndicats de police

Parallèlement à ces évènements, nous avons pu observer sur les réseaux une présence particulière qui s'est accentuée : celles des pages et comptes sur Facebook s'appropriant le titre de syndicats de police. En effet, il était question d'une vague de diffamation qui a touché un grand nombre des manifestants, spécifiquement celles et ceux qui étaient décrits comme habitués des mobilisations urbaines. Les pages en question partageaient les photos de personnages politiques connus de la gauche et des activistes de la société civile dont des adolescents mineurs, avec des descriptions sollicitant la réaction du public. Les formes de contestation – médiatisées par les pages et comptes du syndicat de la police – étaient caractérisées par une confrontation avec la police, sur un mode symbolique, c'est-à-dire les jets de peinture, des femmes qui mettent du rouge à lèvres devant les boucliers de la police, les doigts d'honneur dirigés contre les policiers, etc. En plus de ces formes de contestation, les publications se sont concentrées sur des traits identitaires des activistes. Ainsi, les apparences genrées dites « non conformes », les styles vestimentaires « inhabituels », et les expressions corporelles « alternative » étaient mises en avant.

Ce traitement sur les réseaux, notamment Facebook, est venu s'insérer dans la continuité de la répression policière qui a eu lieu sur le terrain des manifestations et des émeutes. Les commentaires qui accompagnaient les photos partagées étaient une incitation à légitimer la violence policière, à partir d'arguments « moraux ». Des phrases comme : « *Voilà ceux que vous défendez, ceux que vous dites que nous opprimons* » étaient utilisées pour accompagner les photos.

En se clamant la position du garant des bonnes mœurs, la police et ses syndicats ont démoralisé le mouvement et ses acteurs. La désinformation par fake news était aussi employée

comme outil pour contrer les figures d'activistes et diviser le mouvement⁴⁹. En se plaignant de formes d' « outrage à la pudeur », des activistes ont été malmenés sur les réseaux et dans l'espace public. Parmi ces activistes, des personnages queer ont été mis en danger et poussés vers l'exil. Spécifiquement, la stratégie de s'appuyer sur la morale et référencer les bonnes mœurs a été pour l'appareil répressif un moyen de délégitimer le mouvement social. Utiliser la diffamation et la dérision pour l'évoquer a ridiculisé et invisibilisé les revendications portées par les dissidents. En réprimant la colère populaire, les « colères policières »⁵⁰ prennent les devants, en se faisant extérioriser sur les réseaux sociaux de leurs syndicats.

3.2. *Le public : interioriser et perpétuer la répression*

Le public n'a pas été insensible aux mouvements observés. Face aux vagues de diffamation et de diabolisation qui ont eu lieu, les individus reproduisent la violence et la répression. Les protestations ont été stigmatisées et dénigrées différemment par le public. D'un côté, il s'agissait d'individus qui s'identifient au « peuple » authentique et moral. Ceux-là ont adopté une posture antagoniste aux manifestations inhabituelles du jour. Des commentaires indignés qui ont dégénéré dans l'espace public à l'encontre de certains activistes ont témoigné d'une référence à la « moralité » pour juger l'apparence de ces derniers. Les activistes seraient tantôt « satanistes », tantôt « homosexuels »⁵¹ « efféminés », et tantôt « mécréants ». « R », une activiste féministe et queer a essuyé une bonne partie des insultes et des agressions visant son apparence physique, à la suite de sa participation aux manifestations. Condamnée à six mois de prison ferme, le public a continué à s'acharner sur elle⁵², ainsi que sur ceux qui ont manifesté pour la défendre. Emis de la part d'individus appartenant à des milieux majoritairement populaires, les discours violents ont été une réaction aux provocations des syndicats policiers d'une part et au sentiment de dépossession de « leur » mouvement social d'autre part. Effectivement, la question de la légitimité et de l'authenticité de la mobilisation est ici prégnante. L'impression de voir un mouvement qui porte la souillure de ceux qui sont « *contre les normes culturelles du pays* » les pousse à rejeter ces derniers et le mouvement en totalité. Ils réagissent alors – en se référant à des arguments religieux et

⁴⁹ Bendjoudi, Amine. « 14. Les « mouches électroniques » de la police politique sur les réseaux sociaux », Omar Bendorra éd., *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement*. La Fabrique Éditions, (2020), pp. 177-183.

⁵⁰ Fabien Jobard. *Colères policières*. Revue Esprit, Editions Esprit, (2016), Colères, pp.56-63.

⁵¹ La référence employée pour les stigmatiser est celle du « peuple de Loth »

⁵² Rejbi, Noujoud, Ben Ammar, Yasmine. « Une parmi deux mille ». L'arrestation de Rania Amdouni à l'intersection des luttes, Inkyfada, 17 mars 2021, <https://inkyfada.com/fr/2021/03/17/rania-amdouni-intersectionnalite-tunisie/>

traditionnelles – par la diffamation, les menaces, les insultes publiques, le vandalisme, la violence physique, etc.

D'un autre côté, une autre frange d'individus adopte des discours opposés. Il s'agit de personnages publics connus, des « intellectuels », des activistes, et des militants qui attaquent ce qu'ils décrivent comme crimes de foules, en insistant sur la sauvagerie des actes émeutiers. En appelant les émeutiers à « *se calmer* », ils insistent sur le caractère bestial et irréfléchi des émeutes. Des formes de régionalisme ont été aussi monopolisées pour stigmatiser les émeutiers. Il était question d'évoquer leurs origines rurales et par conséquent leur incapacité de se plier aux règles des conduites urbaines. D'autres ont insisté sur la normalité de ces réactions dans une « *situation de crise* », tout en blâmant les partis politiques de leur incapacité à instrumentaliser la crise et la colère populaire.

Pour le public observant et participant – directement ou indirectement – aux mobilisations de l'hiver 2021, il est tantôt question d'une perception qui s'alimente par sexisme, homophobie et démoralisation des protestations et tantôt par des discours élitistes marqués par un mépris de classe et une forte *hogra*.

Conclusion

Les protestations ne sont point inconvictionnelles dans l'histoire de la Tunisie. Elles se poursuivent en fonction des politiques qui y répondent en réprimant et invisibilisant les revendications portées par différents acteurs. Au cours des deux premiers mois de 2021, des protestations ont eu lieu et ont été constituées d'une part par des émeutes nocturnes et d'autre part par des manifestations diurnes. Ces protestations ont donc suivi les mouvements cycliques de la nuit et du jour. Les émeutes s'étendaient pendant les journées et étaient remplacées et supportées par les manifestations « pacifiques », menées avec l'appui de la société civile, des syndicats, quelques partis politiques, ainsi que des profils activistes alternatifs tels que « la mauvaise génération », les activistes queer, et les mouvements ultras où la participation des adolescents était marquée. La divergence des profils et des formes de revendication s'est faite observée, malgré une similitude relation des contenus des revendications. Cela a entraîné – face au traitement policier répressif et à l'assignation de places dans l'espace public – des conflits entre les deux groupes, qui ont été confrontés à des questions de légitimité et d'imposture. Ainsi, un filtrage renforcé par les discours populistes et

les syndicats de police sur les réseaux sociaux a été mis en œuvre et une frange de manifestants ont été dénigrés sur les réseaux, en référence à une supposée morale culturelle. Du côté des émeutiers et de leurs sympathisants, les manifestants du jour ont été blâmés, en fonction d'un sentiment de dépossession et de vol symbolique de leur mouvement social ancré dans la marginalisation socio-économique. La démoralisation des manifestations diurnes et des émeutiers qui seraient de simples criminels et voleurs s'est poursuivie, jusqu'à l'extinction rapide du mouvement et de sa récupération par le pouvoir. Le contrôle « moral » des formes de revendication a entraîné des tensions internes et la reprise par le public de la e-répression policière a renforcé et décrédibilisé les acteurs, et par conséquent leur mouvement.

Considérant que ces événements étaient une occasion pour observer une participation citoyenne inclusive et en prenant en compte les tensions existantes qui ont pu exister entre les différents groupes, des perspectives demeurent ouvertes : comment se poursuit le contrôle des mobilisations sur les réseaux sociaux et de quelle manière le public pourrait y répondre, en fonction de ses propres appartenances et besoins ? la convergence des luttes serait-elle un fantasme précocement imaginé ou bien une prémisse déjà établie ?